



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

7 octobre 2009

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 6 novembre 2004 (JO du 1 décembre 2004)

POTASSIUM RICHARD 3 POUR CENT, sirop
Flacon (verre) de 250 mL (CIP : 313 041-8)

POTASSIUM RICHARD 440 mg/15 mL, sirop en sachet-dose
B/20 (CIP : 329 366-9)

Laboratoires RICHARD

Potassium chlorure, Potassium glycérophosphate solution à 50%
Code ATC : A12BA51 (chlorure de Potassium, combinaisons)

Date des AMM (nationale) :

- forme sirop : 16 décembre 1976 (procédure de validation AMM le 11 mai 1998)
- forme sirop en sachet-dose : 9 mars 1987 (sirop en sachet-dose)

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux.

Indication : « Traitement préventif et curatif de l'hypokaliémie en particulier médicamenteuse : salidiurétiques, corticoïdes, laxatifs. Réservé à l'Adulte. »

Posologie : Cf. RCP

Données sur l'utilisation du médicament

Ces médicaments ne sont pas suffisamment prescrits pour apparaître dans les panels de prescriptions dont nous disposons.

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a pas fourni de nouvelle donnée clinique.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne donnent pas lieu à modification de l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par ces spécialités reste important dans les indications de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnements :

Les conditionnements sont adaptés aux conditions de prescriptions.

Taux de remboursement : 65%

Direction de l'Evaluation Médicament, Economique et de Santé Publique